

ces esperances, & les promesses que le Sr. Brousson prêchoit, quelques mois auparavant dans les Provinces du Royaume, où il répandoit la Requête que j'ai rapportée ci-dessus, & d'autres écrits que la Cour envisageoit comme séditieux. Nous ne rapporterons ici que le préambule & le premier article de cette Ordonnance, qui conviennent à l'Histoire du tems; parce que les autres ne contiennent qu'un espece de Reglement, qui devoit être observée par les Prelats, les Curez & les Maîtres d'école, pour l'instruction des nouveaux Convertis & de leurs enfans.

LOUIS &c. SALUT ; le désir que Nous avons eû de voir tous nos sujets réunis dans la Religion Catholique, Apostolique, & Romaine, établie & observée si religieusement depuis tant de siècles dans nôtre Royaume, nous ayant obligé de revoquer par nôtre Edit du mois d'Octobre 1685. ceux par lesquels les Rois nos Predecesseurs, & nommément le Roi Henri IV. de glorieuse Memoire, avoient été obligez, par les desordres arrivez sous leurs Regnes, de tolerer la Religion pretenduë reformée; nous avons vû avec une grande satisfaction, la plus grande partie de nos sujets qui y étoient engagez, rentrer dans le sein de l'Eglise, dont leurs peres s'étoient separez dans le dernier siècle. Mais quoique l'augmentation des soins & des travaux que nous avons été obligez de supporter durant la dernière guerre, n'ait pas diminué l'attention que nous donnons continuellement à la perfection de ce grand ouvrage; néanmoins comme ceux dont nous